

DOCUMENTS D'ETAT CIVIL

Personne de nationalité suisse

	Enfants	Adultes
Célibataire	certificat de famille des parents ou acte de naissance	acte d'origine ou certificat individuel d'état-civil
Marié(e)	-	certificat de famille
Marié(e) séparé(e)	-	convention de séparation mentionnant la date exacte de la séparation du couple et certificat de famille ATTENTION: si vous n'avez pas de convention, une lettre datée et signée indiquant la date de séparation est suffisante
Divorcé(e)	-	jugement de divorce définitif et exécutoire accompagné du certificat de famille (ou équivalent) traduit dans une des langues nationales
Veuf / Veuve	-	document d'état-civil avec date de veuvage

Ces documents peuvent être commandés auprès de l'Etat civil de votre commune d'origine ([lien](#))

Personne de nationalité étrangère

	Enfants	Adultes
Célibataire	acte de naissance traduit dans une des langues nationales	acte de naissance (ou équivalent) traduit dans une des langues nationales
Marié(e)	-	acte de mariage (ou équivalent) traduit dans une des langues nationales
Marié(e) séparé(e)	-	convention de séparation mentionnant la date exacte de la séparation du couple et acte de mariage (ou équivalent) ATTENTION: si vous n'avez pas de convention, une lettre datée et signée est suffisante
Divorcé(e)	-	jugement de divorce définitif et exécutoire, accompagné de l'acte de mariage (ou équivalent) traduit dans une des langues nationales
Veuf / Veuve	-	document d'état-civil avec date de veuvage

Ces documents peuvent être commandés auprès de l'Etat civil de votre pays ou si un événement s'est produit en Suisse auprès de l'Etat civil ([lien](#))